

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 15 Avril 1885

L'INSTITUT

Nous sommes franchement heureux d'apprendre que, loin de se laisser décourager par le désastre qui est venu fondre sur lui, la semaine dernière, l'Institut est plus robuste que jamais et bien décidé à se relever de cet échec momentané.

Le bureau de direction s'est de suite mis à l'œuvre, et hier des ouvriers étaient occupés à relever les débris du toit. Il y a tout lieu de croire que d'ici à peu de temps la reconstruction sera terminée.

Mais, pour cela, il faut le concours énergique et pratique de tous les amis de cette institution si belle et si nationale.

Dans une de ses dernières séances, le bureau de direction a décidé de faire appel au public, et il a chargé un comité spécial de recueillir des souscriptions. Celui-ci a commencé ses démarches, et nous engageons fortement tous nos amis à le seconder de leur mieux.

Comme nous le disions hier encore, chacun, à titre de canadien français, est tenu en honneur à ce que l'Institut se relève de ses ruines plus vivace et plus radieux qu'auparavant. Il ne faut pour cela, d'ailleurs, que l'obole du pauvre et la généreuse contribution de celui qui possède davantage, et nous croyons connaître assez la population canadienne-française d'Ottawa pour déclarer ici que l'une et l'autre ne feront pas défaut.

Nous formons l'avant-garde d'une race fière et généreuse, parmi les nationalités étrangères de l'Ontario. Ce nous est ainsi doublement un devoir de montrer aujourd'hui à ceux qui nous entourent que nous sommes les dignes fils de ceux qui ont tout bravé et tout vaincu pour léguer à leurs descendants la langue, la religion, les institutions et les coutumes qu'ils avaient reçues de leurs pères.

Dehors donc toutes les bourses et que l'on en délire largement les cordons!

OU EST LE MAL

Voici une question qui s'impose, à l'heure qu'il est, en face des troubles créés par les populations méritées et sauvages du Nord-Ouest. Elle est débattue partout, dans la presse, dans la politique, dans l'intimité, et c'est pénible à dire, mais il faut bien se l'avouer, la gravité des circonstances actuelles elle-même n'empêche pas certains politiques de lui donner une portée et une solution absolument fausses, pour favoriser la cause du parti auquel ils appartiennent.

Nous l'avons déjà établi, l'insurrection qui vient d'éclater a peut-être été fomentée par certaines exactions, certaines injustices, commises hors la connaissance du gouvernement, nous ne pouvons aujourd'hui rien affirmer ni rien nier quant à ce point; mais, le principe de cette révolte n'est pas dû à un gouvernement en particulier, il dépend d'un ordre de choses auquel les administrations ont été

obligées de se soumettre les unes après les autres.

A ce sujet, voici ce que nous lisons dans un article très-judicieux de la Presse, de Montréal:

Le vrai coupable, c'est le système, et pour ce système, les deux partis sont également responsables. Lorsque les libéraux ont été au pouvoir, ils n'ont rien changé.

Il est absolument impossible de régler d'Ottawa tous les détails de toutes les questions. Les distances sont trop grandes, la correspondance subit trop de retards, et pour ceux qui ne sont pas habitués à tout ce dédale de complications administratives, les délais sont tellement considérables qu'ils équivalent à un refus.

Les Métis et les Sauvages ne comprennent pas que chaque représentant du gouvernement n'ait pas l'autorité suffisante pour répondre par un oui ou par un non à toutes les questions qui lui sont posées et à toutes les demandes qui lui sont faites. Quand un agent essaie de leur expliquer les droits des ministres et les limites du pouvoir des employés, ils répondent invariablement qu'on ferait bien mieux, dans ce cas, d'envoyer un homme revêtu de pouvoirs nécessaires.

Il a fallu près de dix ans pour régler les réclamations des Métis du Manitoba; on dirait le règlement des comptes entre Québec et Ontario.

La moindre réclamation pour un lopin de terre exige une correspondance qui dure deux ans, et le même fait se présente pour les blancs comme pour les Métis; seulement les premiers sont plus patients, parce qu'ils sont habitués à toutes ces lenteurs officielles; les autres, n'ayant pas la même expérience, n'y voient autre chose qu'une preuve de mauvaise volonté.

Pendant confiance dans la protection de leurs droits par les autorités, ils prennent les meilleurs moyens de les protéger eux-mêmes.

AU PARLEMENT

14 avril.

M. Guay, le candidat libéral, a été élu dans le comté de Lévis par au-delà de 200 voix de majorité.

Cette nouvelle n'a pas créé beaucoup de surprise dans les rangs du parti ministériel; elle ne devra pas non plus enorgueillir les gens de l'opposition et leur faire croire que la réaction, si longtemps attendue, s'opère enfin. La défaite que vient de subir M. Belleau est due absolument, en effet, à des dissensions intestines qui se sont produites dans les rangs du parti conservateur de Lévis. Elle n'en est pas moins regrettable pour cela, et puisse-t-elle servir de leçon salutaire, pour les luttes de l'avenir.

Cette après-midi, Sir Leonrd Tilley a soumis à la Chambre un message de Son Excellence le gouverneur-général recommandant de voter une somme de \$700,000 pour pourvoir aux dépenses de l'expédition militaire du Nord-Ouest. L'honorable ministre des Finances a, en même temps, donné avis qu'il fera motion demain que la députation se forme en comité sur ce message.

En réponse à M. Watson, demandant si c'est l'intention du gouvernement d'envoyer aux avant-postes le bataillon du Col. Scott, qui se trouve actuellement à Winnipeg, l'honorable M. Caron a déclaré que le contrôle de la direction des troupes est laissée entièrement à la discrétion du major-général Middleton. Cet officier connaît les

soldats qu'il a sous ses ordres, et il serait ridicule de lui indiquer lesquels il doit envoyer de l'avant ou garder en réserve.

Des résolutions relatives à l'exhibition coloniale et indienne qui doit avoir lieu à Londres en 1886 ont été mises sur le bureau de la Chambre. M. Pope a annoncé, à leur sujet, que 225 tonnes de produits ont déjà été expédiées et qu'il en reste encore environ 200 tonnes à envoyer.

Le bill de M. Pope concernant les maladies infectieuses et contagieuses des animaux a été adopté, après avoir subi une légère modification quant à l'indemnité payable au propriétaire de l'animal que l'on aura dû tuer. La mesure a donné lieu à plusieurs discours.

Un certain nombre de députés se sont rendus aujourd'hui auprès de l'honorable M. Pope, et lui ont présenté, par l'intermédiaire de M. le Dr Fortin, une requête signée par soixante membres de la Chambre des Communes et demandant l'adoption des mesures nécessaires pour développer le commerce du poisson dans le pays. Elle suggère aussi que l'Intercolonial soit utilisé davantage, à l'avenir, en faveur de ce commerce. M. Pope a fait un bon accueil aux délégués et leur a promis de donner une attention spéciale à leur démarche.

LONGNON.

LES FAITS DU JOUR

Les citoyens de Québec ont jusqu'à présent saucris \$1,500 pour leur volontaires.

Il y a eu à Rome, hier, une violente secousse de tremblement de terre. Il n'y a cependant pas eu de dommages.

Le jour de Pâques au matin, le feu a détruit une maison à Saint-Théodore d'Acton, et le propriétaire, M. Philippe Roy, a péri dans les flammes.

On signale à Montréal plusieurs cas de petite vérole. Une garde-malade de l'Hôtel-Dieu et un étudiant en médecine sont morts. L'hôpital des variolés a été ouvert.

Le Journal des Débats, dans un article sur la suppression du journal le Bosphore Egyptien, déclare que cet acte est une insulte et demande une réparation. L'Angleterre est moralement responsable de cet acte.

L'empereur de Chine a promulgué un décret déclarant que les Français ayant humblement demandé la paix, il se rend gracieusement à leur prière. Magnanime vraiment ce brave empereur.

Notre confrère, le Courrier de Worcester, se prépare à célébrer avec éclat le sixième anniversaire de sa fondation, le 19 de mai prochain. L'honorable M. Chapleau a promis d'assister à cette démonstration.

Toutes les fabriques de Fall River, à l'exception de la fabrique Union, ont signé l'engagement de fermer pendant quatre semaines d'ici au 1er juillet. Quelques fabriques de New Bedford, Lowell et du Rhode Island en feront autant.

M. Fousin Escande, dit la Merveille, est parti hier soir pour Halifax, où il doit s'embarquer jeudi, à bord du Damara, pour la France. Il reviendra au Canada dans deux ou trois mois. Notre pays ne compte pas, en France, de meilleur ami d'amis plus sincère et plus dévoué.

MAGASIN DE CHAUSURES

Le soussigné remercie bien respectueusement ses pratiques et le public en général pour l'encouragement reçu par le passé, et les informe qu'il vient de recevoir un large assortiment de chaussures qui saura satisfaire tous les goûts et à des prix très-réduits.

Une visite est sollicitée.

HILAIRE LAJONDE, 106 et 108 Rue Lyon, Ottawa.

Char Allégorique

Des soumissions pour la confection du char allégorique de Saint-Jean-Baptiste seront reçues le ou avant le 1er mai. Les plans peuvent être vus à la résidence du soussigné, No. 156, rue George.

J. C. TACHE, Comm.-Ordennateur général. Ottawa, 10 avril 1885.

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassis, portes, persiennes, lattes, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huiles, vitres, mastic, etc., à des prix très-moderés.

WOODLAND

No. 38, RUE BESSERER (Près du bassin du Canal.)

Photographies

GRANDE REDUCTION

POUR

UN MOIS SEULEMENT

Photographies grandeur

CABINET

\$2.00 par Doz.

CHEZ

Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau. OTTAWA. 1a.

J. B. ARIAL

Peintre Décorateur et Tapissier, VIEND DE RECEVOIR

10,000

ROULEAUX DE TAPISSERIES

de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées.

La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché qu'ailleurs.

—AUSSI—

TOILES POUR CHASSIS

DE

TOUTE COULEUR.

M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

Macdougall, Macdougall & Belcourt,

AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

"Scottish Office Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

HON. WM. MACDOUGALL, C. R. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, L. L. M.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupe aussi des affaires requérant son attention de cette dernière Province.

Madame Françoise se chargera du lavage du linge et le repasser, à des conditions faciles. S'adresser à son domicile, No. 35 rue St-Joseph, paroisse Ste-Anne.

GRANDE OUVERTURE

de nos SALLES D'ÉCHANTILLONS d'articles de Mode et de Manteaux, avec, aussi, un assortiment complet de Marchandises du plus haut goût.

Jeudi, le 9 Avril

CHANCE UNIQUE

Pour les dames qui veulent se procurer les marchandises des modes du printemps et des manteaux à un

PR X TRES-MODERE

Chapeaux garnis et sans garnitures, Fleurs, Plumes, Manteaux, Vêtements pour dames, Parasols, Parapluies, Rubans, Dentelles et articles en dentelle.

TOUS LES DEPARTEMENTS SONT COMPLETS.

Des transactions extraordinairement avantageuses sont offertes à tous.

D. GARDNER & Cie.

NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS

MEUBLES DE MAISON

Je désire informer les personnes qui ont l'intention de vendre leur ménage ou leurs meubles, que je suis préparé à recevoir leurs ordres pour la vente de meubles et effets à résidence privée et j'espère que je serai favorisé de leur patronage.

VENTES PROCHAINES EN AVRIL

Samedi, 11 Avril "Canadian Express" vente du soir.

Mardi, 14 Avril, Bestiaux de ferme, etc., Chemin de Montréal.

Jeu, 16 Avril, Ménage, 193 rue Slater.

Samedi, 18 Avril, Ménage, rue George.

Lun, 20 Avril, Lots de ville, bureau No. 9, rue Elgin.

Jeu, 23 Avril, Ménage, vente extraordinaire, 94, rue Bank.

Mardi, 30 Avril, Ménage, 414 rue Slater.

B. B. MACDONALD, Agent d'immeuble.

No. 9, rue Elgin Ottawa.

TAPIS, TAPIS etc.

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.

Ayant le plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et à plus bas prix en fait de

Tapis, Prelarts, Rideaux, Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte, à la

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA,

148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.

Ottawa, 17 Dec. 1883.

AMERS CANADIENS

TRESOR DES DYSPÉPTIQUES

Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilité générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropsies et les Rhumatismes.

Préparé par le

Dr N. LACERTE, Lévis, P.Q.

Prix: 30 cts la bouteille. En vente chez les pharmaciens et en dépôt chez

ELZEAR ALARIE, 71 rue Bolton, Ottawa. 1a

26 juillet 1884

HÉMORRHOÏDES—HANNUM SUR LE REMÈDE MIRACULEUX BÉNÉDICTINE contre les hémorrhoides: Guérison certaine, remède général, en usage à St.-Louis et dans la Pensylvanie. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.